



AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

NOVEMBRE 2018

Commémoration du centenaire de 14-18

Le Conseil municipal invite toute la population pour commémorer ensemble le 11 novembre. Nous vous donnons rendez-vous devant le Monument aux morts à 11h.

À cette occasion, nous sollicitons adultes et enfants pour un effort de participation, tout particulièrement cette année à l'occasion du centenaire.

Ce rassemblement est en effet un moment important pour rendre hommage à nos aînés et assurer la solidarité entre générations.

À la suite de cette cérémonie, les participants seront invités à la mairie pour un apéritif offert par la Municipalité.

Toute la population est conviée à se joindre ensuite au repas de l'amitié et du souvenir (chez Palu). Ce repas est ouvert à tous, il vous est demandé de vous inscrire avant le 8 novembre auprès de :

Capdevielle Georges, tél : 05 59 05 50 47
ou Préchacq Pierre, tél : 05 59 68 52 31

Banque alimentaire

La collecte de la banque alimentaire aura lieu les :
30 novembre
et 1^{er} décembre.

Prochain Conseil municipal

Vendredi 30 novembre
à 20 h 30

Ramassage des ordures

Déchets ménagers :
tous les mardis.



Tri sélectif :
vendredis 2, 16
et 30 novembre.

CONCERT CELTIQUE ET PLUS

Les « DULCIMERS »

CRISTIAN HUET

MARC MADORE BASSE



Samedi 10 novembre

20h30

Salle Palisses

Route de Laruns

Venez découvrir les « DULCIMERS ». L'enthousiasme breton festif de Christian Huet qui se partage entre deux passions : médecine d'urgence et musique, ainsi que le calme harmonieux de Marc Madore, qui a été l'excellent bassiste de Georges Moustaki.

Suite aux inondations du mois de juillet, Monsieur le Maire a reçu en mairie une demande de réunion publique afin que la municipalité explique ce qu'elle peut mettre en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans le cas de tels événements.

À ce jour, une réunion publique semble prématurée, mais voici les informations en notre possession et les démarches entreprises :

- La commission interministérielle a émis un avis favorable au classement de reconnaissance en catastrophe naturelle. Nous attendons sa publication dans le journal officiel qui devrait avoir lieu courant novembre.

- Suite à la demande de Monsieur le Maire, la CCVO dans le cadre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) va conduire en partenariat avec le syndicat mixte du gave de Pau une étude sur le Neez et ses affluents.

Les autorités compétentes sur ces phénomènes climatiques exceptionnels vont être reçues ce mois-ci (Préfet, sous-Préfet, SMGP et CCVO) pour étudier une coordination des actions. Une étude permettra de définir les besoins et d'établir un plan pluriannuel de gestion. Suite aux récentes inondations, cette étude initialement prévue en 2020 a été avancée à 2019.

- À l'échelon municipal, un plan communal de sauvegarde est à l'étude sur le village de Rébénacq : compte tenu des risques auxquels doit faire face la commune il a paru opportun au conseil municipal d'élaborer un tel document.

L'article 1 du décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005 dispose que « le plan communal de sauvegarde définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection, le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. »

Ce document permet notamment de recenser les moyens (humains et matériels publics ou privés) disponibles sur le territoire et pouvant être mobilisés en cas de crise.

- Dans notre département, 1 080 ha de terre agricole ont été détruits suite au ruissellement lors de l'orage de juillet. Nous sommes en train de finaliser l'étude du schéma directeur d'eaux pluviales. Une fois celle-ci finalisée, elle sera présentée à la population lors d'une réunion publique (courant premier trimestre 2019). Le schéma directeur d'eaux pluviales sera ensuite soumis à enquête publique.

- Enfin, le maire a interpellé le préfet suite aux limitations et réglementations de la police des eaux qui empêchent d'enlever les amas de terre dans le lit et les embâcles... contradictoires avec l'obligation pour les riverains d'entretenir le lit limitrophe de leur propriété !

Nous faisons cependant appel à la population pour nettoyer les caniveaux, buses, canaux bordant les routes, quand ils sont dans leur propriété, et pour ne pas jeter d'arbres dans le Neez.

Rappels :

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) adopté en 2017 n'est en aucun cas remis en question suite à ces événements. En effet, il prévoit une baisse de 9 ha de la surface des terrains constructibles par rapport à l'ancien document. L'urbanisation qui en découle fait l'objet d'un encadrement législatif strict, des études ont été menées et des contraintes encadrent les nouvelles constructions.

- Nous vous rappelons qu'une boîte à idées est à votre disposition en mairie. Toute suggestion est bonne à prendre pour réfléchir collectivement à des préconisations à mettre en place dans le cas de telles inondations.

Anniversaire de nos aînés

Au mois d'octobre, nous avons souhaité l'anniversaire de:

- Mme CHAGUE Marie-Rose
- Mme MAYANS Marguerite



Marché de Noël



Cette année, le marché de Noël aura lieu le dimanche 2 décembre.
Nous vous rappelons que la salle Palisses peut accueillir une vingtaine d'exposants.

Toutes les personnes intéressées pour exposer sont priées de contacter Mme Delphine Servat par mail à l'adresse :

contact@rebenacq.com

Appel au civisme: divagation et déjections canines

La commune est quotidiennement souillée par des déjections canines. Nous faisons appel au civisme de chacun afin que le village conserve son cadre de vie agréable et vous demandons de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens, notamment sur la place de l'Église.

Enfin, nous vous rappelons que la législation n'autorise pas les propriétaires à laisser leurs chiens divaguer sur la voie publique.

Foyer Rural

• Cours de dessin:

Nous vous rappelons qu'une nouvelle activité de dessin pour adolescents et adultes a lieu les mercredis de 18h30 à 20h30, dans la salle du foyer rural.
Inscription au semestre ou à l'année. Le cours d'essai est gratuit

Si plusieurs adolescents sont intéressés, un créneau sera ensuite proposé le mercredi de 16h45 à 18h15.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler Adrien au 07 82 97 01 42.

• Randonnée Téléthon:

La randonnée du Téléthon aura lieu le samedi 8 décembre. Réservez l'après-midi et parlez-en autour de vous.

Complément d'information sur le parcours et l'heure le mois prochain

● **Foyer rural: Exposition peinture**

Malgré quelques tableaux en moins par rapport à l'an dernier, notre exposition a eu un grand succès. Plus de 200 personnes sont venues la visiter. Nous vous en remercions.

Un copieux buffet a clôturé le vernissage dans une belle convivialité. Pour produire une animation dans le village, proposer des échanges et partager votre sympathie, nous travaillons déjà à celle de 2019.

Pour le groupe peinture, Nicole Andrieu.



● **Halloween :**

Le vendredi 19 octobre, lors du dernier jour de classe, les enfants de l'école ont eu droit à un repas spécial « Halloween » concocté par Christelle et Delphine. La cantine a été également affreusement décorée pour l'occasion.



Les petits monstres se sont ensuite retrouvés place de la mairie le 31 octobre au soir pour hanter les rues du village et solliciter des bonbons aux habitants (que nous remercions de leur accueil).

